



## Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 25 juin 2018

### **Présents :**

- Mme Berges, Mme Sauget-Sallé, Mme Otazaghine, Mme Coste, Mme Yapo-Linossier, Mme Châteauneuf, Mme Fleurier, Mme Daguin, Mme Cochet, Mme Guyot, M. Gobet, Mme Buffet, Mme Hutter, Mme Nesly (enseignants)
- Mme Jason (directrice de l'école primaire)
- Mme Lujan, Mme Pardal, M. Touzani, M. Jouanin (représentants des parents d'élèves)
- M. Cordier (6ème adjoint au Maire de Nevers)
- Mme Danjean (Atsem)
- M. Duverne (chef de service de la Police municipale)
- M. Chardon (responsable du service proximité de la ville de Nevers)

### **Excusés :**

- Mme Chaumereuil (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Nevers Pré-élémentaire)
- Mme Lacroix (enseignante)
- Mme Bois (membre du RASED)
- Mme Rizki, Mme Saadi, M. Pardal, (représentants des parents d'élèves)
- Mme Monnestier (DDEN)

**Secrétaires de séance :** Mme FLEURIER (enseignante) – Mme PARDAL (parent d'élève élu)

L'ordre des points abordés est modifié pour permettre à M. CORDIER et au personnel municipal de répondre aux questions relevant de la compétence de la mairie.

## **1. La sécurité à l'école**

### **– La sécurité dans l'école**

Plusieurs dégradations ont été constatées et signalées au cours des vacances de printemps et du mois de mai (effractions des blocs-toilettes ; bris de vitres de la salle de sport maternelle ; nombreux déchets dans les cours de récréation ; disparition des lettres du fronton « Groupe scolaire Blaise Pascal »).

A plusieurs reprises, les enseignants ont constaté la présence d'enfants et même d'adultes, en hors temps scolaire dans la cour de récréation. Il est compliqué d'intervenir pour le personnel enseignant car ce n'est pas du temps scolaire.

**Demande de l'école :** Enlever les lettres restantes sur le fronton qui donnent une image dégradée de l'école ; Mettre un affichage d'interdiction sur les portails ; Passage plus fréquent de la Police municipale.

**Réponse de la Police municipale :** 26 écoles à surveiller, avec 10 agents sur la voie publique ; un passage tous les jours est impossible. Il faut signaler tout fait interdit à la Police municipale ou nationale.

Tout accès à la cour et aux jeux de maternelle est interdit en dehors des heures d'école.

### **– La sécurité autour de l'école**

Les parents d'élèves stationnent fréquemment dans l'impasse malgré l'interdiction. Au-delà des problèmes de stationnement (notamment le matin avant 8h20), c'est la sécurité des élèves qui sortent de l'école qui est en jeu.

De même, certaines familles s'arrêtent en double file sur le boulevard pour déposer leur enfant à l'école maternelle. Là encore, la sécurité des autres usagers est en jeu.

Lors du dernier conseil d'école ont été évoquées les difficultés des parents pour se garer sur le parking du boulevard et les problèmes de vitesse de circulation sur ce même boulevard.

**Demande de l'école :** Mise en place de ralentisseurs (comme devant les autres écoles) serait la bienvenue ; Marquage des places également afin de gagner de l'espace.

**Réponse de la Police municipale :** Signaler les infractions pour qu'il y ait verbalisation ; demande de

ralentisseurs à faire auprès de Monsieur Rozier (Service technique).

Par ailleurs, M. Chardon propose des interventions dans les classes, avec des adultes relais dans le cadre de l'EMC.

Il peut aussi faire le lien avec les associations qui fréquentent le gymnase, afin que les portails soient systématiquement refermés.

Les parents rappellent la demande récurrente de réfection de la cour. Cela devrait se faire dans le cadre du réaménagement du quartier et de l'école.

Les exercices de sécurité (évacuation incendie, mise à l'abri et confinement) se sont bien déroulés ; un exercice pour travailler la fuite devrait se dérouler la dernière semaine d'école avec les élèves d'élémentaire.

## 2. Bilan de l'année scolaire

- **Bilan des projets et actions pédagogiques** : présentation par les enseignants
- Des cycles de sport se terminent : natation scolaire :
  - classes de GS-CP, de CP-CE1 et les élèves de GS
  - jeux collectifs pour les CE1-CE2 et CE2-CM1, avec Thierry Bourdin, (ETAPS).
- Classes de CM1-CM2 :
  - Sécurité routière : participation à la journée Piéton, organisée par la Mairie, avec la Police municipale (le 17/05)
  - Journée au collège pour les CM2 (le 01/06) complétée par la visite de l'exposition Bande Dessinée au collège et la pratique d'un atelier avec M. Darnaud, professeur d'arts plastiques (le 05/06 et le 19/06) ; participation à une représentation de l'atelier cirque du collège le 05/07
  - Retour sur la classe de mer fait aux familles le 21 juin ; des remerciements sont adressés à la mairie pour sa participation au financement, ainsi qu'aux familles
  - Le « livre pour les vacances » a été remis aux élèves de CM2 le 21 juin, avec une présentation de fables et de leurs parodies aux élèves de CM1 et aux familles.
- CE2-CM1 : Travail autour du jardin de l'école, avec l'intervention de Pascale Vallet, du service municipal Espaces Verts.
- Les élèves de CE2 ont passé le permis Piéton ; la remise des diplômes se fera jeudi 28 juin, à 15h30, en présence d'un représentant de la MAIF (partenaire de l'opération).
- Les classes de TPS-PS et PS-MS ont participé au projet Jardins en herbe, sur le thème de l'arbre ; les élèves sont allés voir toutes les productions exposées à la MCNA.
- Ecole et cinéma : pour 5 classes : MS-GS ; GS-CP ; CE1-CE2 ; CE2-CM1 ; CM1-CM2A.
- Sorties à venir :
  - classes de TPS-PS et PS-MS : mardi 26 juin, à l'étang de Niffond
  - classes de CP-CE1 et CE1-CE2 : chemin du Ver-Vert, avec l'intervention de l'association Instant Nature.

Nous remercions tous les parents qui nous accompagnent mais les difficultés pour avoir un nombre d'accompagnateurs suffisant demeurent, notamment pour les sorties à la journée complète.

De nombreuses sorties se font grâce à Perrine, notre Service Civique. Nous espérons donc avoir deux autres jeunes à nos côtés l'an prochain.

Nous faisons appel aux parents élus pour nous aider à communiquer avec les autres parents.

### - **Coopérative scolaire** :

Il y a actuellement sur le compte OCCE de l'école : 5589,45 euros : financement de certaines sorties, projets et aide aux familles pour le départ en classe découverte ; 18 familles (sur 32) ont été aidées pour une somme totale de 919,25 euros).

- La fête de l'école a eu lieu le vendredi 15 juin. Le bénéfice est de 100,86 euros (recettes : 1184,00- dépenses : 1083,14 euros – sacem : 45,06, animation : 70,00, lots : 487,68, courses : 480,40 après

reprise invendus). L'organisation d'une fête l'an prochain est fortement compromise. Proposition : spectacle et buvette avec vente de gâteaux seulement.

- Il reste plusieurs lots ; il faudra envisager des actions pour les utiliser et rapporter de l'argent à l'école (au moins les rembourser car lots achetés).
- La vente des photographies de classe se terminant aujourd'hui, le bénéfice n'est pas encore compté.

### 3. Organisation de la rentrée 2018

Pour cette rentrée, 4 priorités pour renforcer les fondamentaux sont ciblées par le ministère en appui des programmes :

- Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome : former de bons lecteurs, donner le goût de la lecture, amener à comprendre des textes de plus en plus longs
- Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française : conduire un enseignement rigoureux, explicite et progressif pour amener l'élève à comprendre et appliquer les règles du fonctionnement de la langue, notamment à l'écrit et dans toutes les disciplines (par exemple la dictée quotidienne)
- Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire : acquisition du sens des 4 opérations dès le CP, enseignement des grandeurs et mesures pour favoriser le sens des nombres et des opérations, mettre en place des activités ritualisées pour mettre en place des automatismes de calcul
- La résolution de problèmes à l'école élémentaire : enseignement construit et régulier pour permettre aux élèves de comprendre un problème, de trouver une stratégie pour le résoudre, de mettre en œuvre cette stratégie et de prendre du recul sur son travail

#### – Répartition des classes :

<b>TPS-PS</b> : M. Otazaghine Atsem : S. Desbrosse effectif prévu : 24	<b>CPA</b> : M. Sauget-Sallé effectif prévu : 13	<b>CM1-CM2</b> : A. Guyot effectif prévu : 21
<b>PS-MS</b> : H. Coste Atsem : A. Danjean effectif prévu : 24	<b>CPB</b> : F. Yapo Linossier effectif prévu : 13	<b>CM1-CM2</b> : S. Hutter effectif prévu : 22
<b>MS-GS</b> : G. Fleurier Atsem : S. Coquerel effectif prévu : 25	<b>CE1</b> : G. Berges effectif prévu : 21	
<b>GS-CE2</b> : Atsem : N. Grenot effectif prévu : 23	<b>CE2</b> : N. Buffet effectif prévu : 23	

- les enseignants manquants (maîtres complémentaires et pour la classe de GS-CE2) seront nommés le 28 juin.

- Amandine Bernard sera la nouvelle remplaçante rattachée à l'école, en remplacement de Virginie Bonté.

- toute l'équipe remercie fortement Karine Provost (ATSEM) et Régis Onfray (factotum) pour leur travail auprès d'elle durant de nombreuses années.

#### – Les dispositifs d'aide :

- Le RASED sera constitué de la psychologue scolaire, Mme Momier et de la maîtresse E, Mme Bois) ; Mme Jebbor-Thiery changeant de département
- Mme Nesly sera la nouvelle enseignante PMQC ; à la rentrée, son temps sera consacré majoritairement aux élèves de CE1 puis aux élèves de CE2. Son emploi du temps évoluera au cours de l'année.
- Les APC vont être consacrées exclusivement à la lecture, avec la mise en place de Clubs

de lecture, de rallyes-lecture. Le projet sera peaufiné lors de la Journée de solidarité des enseignants (30/08) et sera présenté au premier conseil d'école de l'année prochaine

– **Le Dispositif « CP à effectif réduit »** : présentation par les enseignantes

Ce nouveau dispositif a pour but de donner de bonnes conditions de travail aux élèves, de mettre toutes les chances du côté de leur réussite. Le travail sera organisé différemment, par pôles ; de nouveaux manuels de lecture sont commandés, financés par les crédits REP.

Les 2 classes seront côte à côte pour une coopération plus aisée.

Des projets communs sont déjà envisagés (Ecole et cinéma, projet jardin).

Une réunion d'information aura lieu jeudi 28 juin, à 16h20, avec une visite des locaux ; un document de présentation sera donné aux parents. La présence de tous est importante car le partenariat Ecole-Famille fait aussi partie du dispositif « 100% de réussite au CP ».

#### **4. Questions diverses à rendre par écrit pour le 18 juin**

Pas de question.

La séance est levée à 19h00.

Nathalie JASON  
Directrice de l'école primaire

Ghislaine FLEURIER  
Secrétaire de séance

Sandra PARDAL  
Secrétaire de séance